



Fiche de poste

Responsable « Voirie »

Cadre d'emploi : Technicien territorial (B)

Définition

Propose et met en œuvre les programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du **patrimoine routier de la collectivité, hors compétence espaces verts et propreté urbaine.**

Organise et coordonne au plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délai et de coûts. Garant de la sécurité des occupants et usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques.

Encadrement partagé avec le responsable des bâtiments de l'équipe de la régie.

Le centre technique municipal est organisé autour de 3 pôles : bâtiments, voirie, espaces verts et propreté urbaine. Il comprend 35 agents.

Le service voirie recouvre les champs d'activités suivants : routes, trottoirs, places, placettes, cours d'écoles, ruelles/voyettes minéralisées, éclairage public, mobilier urbain hors parcs municipaux sous la responsabilité du service « espaces verts et propreté urbaine », signalisation horizontale et verticale incluant plaques de rue, signalétique institutionnelle et commerciale, permission de voirie et occupation du domaine public, gestion des DICT, ouvrages et aménagements divers liés à la sécurité routière.

Conditions d'exercice

Déplacements fréquents et travail en bureau. Horaires irréguliers variables en fonction des obligations de service public. Disponibilité.

Véhicule de service. Moyens informatiques et téléphonie.

Autonomie et responsabilités

Autonomie dans l'organisation du travail.

Responsabilité en matière de sécurité des voiries existantes.

Garant de la bonne réalisation des travaux et de la préservation du patrimoine de la collectivité.

Force de proposition auprès de l'autorité territoriale.

Autodéfinition des missions en cohérence avec les orientations générales et après validation des instances délibérantes.

Relations fonctionnelles

Relations fréquentes avec le DGS et les élus. Echanges avec la maîtrise d'œuvre externe au service.

Relations fréquentes avec les services de l'urbanisme et de la GUP, les services ressources.

Relations fréquentes avec les entreprises, concessionnaires et institutions et notamment des services déconcentrés de l'Etat, le SDIS, les autres collectivités du territoire.

Relations permanentes avec les autres services du CTM, le service EEJSAC, la police municipale

Relations avec les usagers.

Rattaché au responsable du CTM.

Activités

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine (voirie)

Concevoir un plan stratégique patrimonial intégrant les enjeux du développement durable

Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement, issues des préconisations de l'outil Géoptis

Participer à l'analyse des besoins de la collectivité en matière de construction et d'aménagement

Conduire l'analyse des besoins en matière d'entretien et maintenance

Porter un diagnostic sur le patrimoine de la collectivité et la voirie

Gérer un patrimoine en intégrant la notion de coût global

Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté

Étudier la définition de l'ouvrage et du programme

Montage, planification, coordination d'opérations d'aménagement, l'entretien et maintenance de la voirie

Mener et suivre des études de faisabilité et de programmation

Définir et faire valider les missions et objectifs prioritaires

Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés dans le cadre de la création, de la réhabilitation, de la gestion et de la déconstruction des bâtiments ou de voirie

Proposer des modes de portage et de réalisation

Coordination des services et partenaires impliqués dans l'entretien de la voirie et l'acte d'aménager

Choisir des options techniques à mettre en œuvre

Rendre lisible les actions du service de manière à optimiser les échanges entre équipes, clients, entreprises

Gérer les demandes d'occupation du domaine public conformément aux dispositions du règlement communal de voirie : états des lieux avant/après, rédaction des arrêtés et suivi, précontentieux.

Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage

Rédiger les pièces techniques des marchés

Exécuter les marchés publics

Superviser l'organisation d'un chantier

Faire respecter les ratios qualité/coûts/délais

Apprécier la conformité des réalisations au regard du cahier des charges du contrat

Mesurer l'impact de la réalisation : retour sur investissement, coût maintenance, coût global

S'assurer de la levée des réserves

Anticiper les dossiers de contentieux et les gérer

Suivre les expertises de sinistres et gérer les interventions techniques ultérieures

Organiser et planifier les activités de l'équipe en collaboration avec le collègue en charge des bâtiments

Mettre en œuvre les outils de planification (validation des commandes de matières d'œuvre préalable, date, durée) et les procédures de contrôle

Prioriser ou hiérarchiser les interventions

Formuler des propositions dans le cadre du projet de service (organisation, missions, ressources)

Suivre et contrôler l'activité des agents

Coordonner des équipes, expliquer les consignes et donner des ordres en situation opérationnelle

Gérer les relations conflictuelles et tensions au sein des équipes

Repérer les dysfonctionnements et les signaler

Organiser des réunions d'équipe

Favoriser la participation et l'expression des agents

Rendre compte de l'activité

Organiser ses tâches en fonction du plan de charge

Proposer des solutions et des adaptations afin d'apporter un meilleur service rendu

Participer au travail de l'équipe et aux réunions

Coordonner son intervention avec celles des autres intervenants

Rendre compte du travail effectué et des conditions de son intervention

Vérifier son travail en fonction des directives et procédures

Rendre compte littéralement des opérations réalisées dans l'hypothèse d'un financement externe.